

Le comité du patrimoine: premier bilan

Michel L. Saint-Pierre

"... conservons les monuments anciens. Inspirons, s'il est possible, à la nation l'amour de l'architecture nationale."

Victor Hugo

Le 14 août dernier naissait officiellement un nouveau comité au sein de la Société d'Histoire Bas-Saint-Laurent: le comité du patrimoine. Les objectifs de l'organisme sont: a) la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, monuments et sites de notre région; b) l'information du public sur la richesse du patrimoine local; c) la promotion de la recherche et de l'animation dans le domaine du patrimoine. Après presque une année d'activité, quel travail le comité a-t-il accompli? Voici un premier bilan.

Rappelons que c'est la menace de démolition qui planait sur la Maison Gauvreau, située sur la rue Evêché à Rimouski, qui a joué le rôle de catalyseur pour la création du comité. Plusieurs personnes qui s'intéressaient individuellement au patrimoine ont ainsi eu l'occasion de se rencontrer et de s'unir pour partager leur expérience et entreprendre une action commune. Par conséquent, le sauvetage de la Maison Gauvreau a accaparé une bonne part des activités. Le premier geste du comité a été de constituer un premier dossier sommaire sur l'histoire et l'architecture de cette maison. Ce document a servi de justification pour la demande de classement adressée au ministère des Affaires culturelles en vertu de la loi sur les biens culturels... Le ministre M. Clément Richard, a accédé à notre requête et a donné avis de son intention de classer



(Photo Roland Morin, U.Q.A.R.).

la maison Gauvreau bien culturel. Cette décision avait pour effet d'interdire toute destruction ou modification, temporairement, jusqu'à ce qu'un verdict final soit rendu. Mais la partie n'était pas gagnée pour autant: il fallait maintenant démontrer hors de tout doute la valeur et l'intérêt de l'édifice.

Le comité s'est alors lancé dans une série d'opérations visant à favoriser le classement définitif et la mise en valeur de la maison. D'abord, une vaste campagne d'information dans les médias pour faire connaître et apprécier l'édifice. Ensuite, des rencontres avec les représentants du propriétaire, les immeubles Irving, les responsables du ministère des Affaires

culturelles, et même le conseil municipal de Rimouski. Devant le peu d'enthousiasme du propriétaire, le comité a préparé un autre document qui contenait une étude très détaillée du bâtiment, une argumentation en faveur du classement et des hypothèses de restauration et de mise en valeur. De plus, le comité a fait faire une maquette de la maison restaurée grâce à une subvention du M.A.C.. Cette maquette, exposée et largement diffusée a contribué à recueillir près de 1800 signatures sur une pétition qui réclamait la sauvegarde et le classement de la maison. D'autre part, le comité a accueilli à Rimouski deux membres de la Commission des biens culturels, dont le président M.

Paul-Louis Martin, pour leur faire part du travail accompli dans le dossier de la Maison Gauvreau (étude, maquette, pétition, information) et pour leur permettre de constater sur place l'état du patrimoine local. C'est la Commission des biens culturels qui fait la recommandation finale sur l'opportunité de classement.

Finalement, le 10 mai, le ministre annonçait que la Maison Gauvreau était classée bien culturel dans la catégorie monument historique. Le comité se réjouit de cette décision mais sait que le sort de la maison demeure incertain. Il entend donc continuer de faire des pressions sur le propriétaire pour que la maison soit restaurée et mise en valeur, d'une façon ou de l'autre.

Le cas de la Maison Gauvreau était urgent, il a contribué à sensibiliser l'opinion publique locale au patrimoine et il a donné au comité l'occasion de se faire connaître. Cependant, pour atteindre les objectifs du comité, il fallait aller au-delà du sauvetage isolé et établir une stratégie d'ensemble bien structurée. Pour ce faire il a été résolu de se doter d'un premier grand instrument de travail: un inventaire des bâtiments construits avant 1950 dans le secteur central de la ville de Rimouski. Le système utilisé pour l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada, réputé mondialement, a été choisi: cette méthode a l'avantage unique de faire appel au langage graphique, ce qui réduit au minimum les jugements subjectifs. L'opération, confiée à trois personnes, embauchées dans le cadre d'un programme Canada au travail bénéficie également du soutien technique et financier de Parcs Canada, qui va intégrer les données recueillies à l'Inventaire canadien. Fin juillet, près de 500 maisons auront été inventoriées.

Cet inventaire sera très utile. Il permettra de mieux connaître le patrimoine local, sa nature, son âge et sa distribution dans le tissu urbain. Il servira de banque de données, il aidera à orienter les activités du comité, mais il sera aussi accessible pour consultation à toute personne ou organisme intéressé.



(Photo Roland Morin, U.Q.A.R.).

Le comité du patrimoine tente également d'élargir le cercle des participants et d'obtenir la collaboration du milieu des affaires et des responsables du tourisme. En plus de son intérêt culturel évident, il faut aussi insister sur l'intérêt touristique, sur la valeur commerciale et sur la rentabilité économique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Le comité se prépare également à intervenir auprès des autorités concernées pour que dorénavant on intègre la dimension du patrimoine au plan de zonage et aux règlements municipaux.

Éventuellement on espère promouvoir une politique globale qui favorisera la mise en valeur du patrimoine d'ensemble, rue, quartier, etc., plutôt que de refaire à chaque fois le même travail pour des édifices pris isolément.

Cependant, le comité conti-

nua d'intervenir dans des dossiers spécifiques, si nécessaire. Cette année, par exemple, nous avons piloté une demande de subvention auprès du M.A.C. pour la restauration du carillon du campanile du Cégep de Rimouski. Ce carillon est équipé d'une des deux seules sonneries de type Westminster au Canada (l'autre étant à la Tour de la Paix à Ottawa). Nous nous sommes également inquiétés du sort du tabernacle original de l'église de Rimouski (l'actuel musée), conçu par Thomas Baillargé en 1830: le comité souhaite que cette oeuvre réintègre la collection du musée.

En conclusion, je pense que beaucoup de travail a déjà été accompli en cette première année d'existence, compte tenu des moyens limités. Il reste beaucoup à faire, mais le comité du patrimoine envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme.